

Remplace la date 19-mai-2025

Date de révision 04-juin-2025

Numéro de révision 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 48508

Numéro du fiche de données de sécurité 48508

Nom du produit TETRANYL CAR/AO

Autres moyens d'identification

UFI Q1EU-QRDK-Y003-K170

Synonymes TETRANYL CAR/AO RSPO MB

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

- Fabrication de substance
- Formulation & (re)conditionnement de substances et mélanges.
- Cuir et textiles
- Agent nettoyant
- Cosmétiques
- Parfums, produits parfumés
- Substances chimiques de laboratoire
- Utilisation industrielle
- Utilisation par les consommateurs
- Utilisation professionnelle

Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)
Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe

112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables	Catégorie 3 - (H226)
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)

2.2. Éléments d'étiquetage**Mention d'avertissement**

Attention

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P313 - Consulter un médecin

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

**Toxicité pour le milieu aquatique
inconnue**

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3. Autres dangers**Évaluation PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

**Informations relatives aux
perturbateurs endocriniens**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro	CE n° (numéro)	Classification	Limite de	Facteur M	Facteur M
--------------	------------	--------	----------------	----------------	-----------	-----------	-----------

		d'enregistrement REACH	d'index UE)	selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	concentration spécifique (LCS)		(long terme)
REACTION PRODUCTS OF C18 (UNSATURATED) FATTY ACIDS AND DIMETHYL SULFATE AND TRIETHANOLAMINE 1335202-95-3	>= 90 %	01-211947230 9-33-XXXX	931-216-1	Aquatic Chronic 3 (H412) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315)	Skin Irrit. 2:: C>=28% Eye Irrit. 2:: C>=28%	-	-
PROPAN-2-OL 67-63-0	>= 10 - < 20 %	01-211945755 8-25-XXXX	200-661-7 (603-117-00-0)	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225)	STOT SE 3 (H336) :: C>=20%	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
REACTION PRODUCTS OF C18 (UNSATURATED) FATTY ACIDS AND DIMETHYL SULFATE AND TRIETHANOLAMINE 1335202-95-3	> 2000	> 2000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
PROPAN-2-OL 67-63-0	5045	= 12800	Aucune donnée disponible	30.1002	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Il peut être dangereux pour la personne qui porte secours de pratiquer le bouche-à-bouche. Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes. Maintenez les voies respiratoires ouvertes. Desserrez les vêtements serrés comme un col, une cravate, une ceinture ou un élastique.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Contact avec la peau

Laver abondamment avec de l'eau. Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Continuez à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin en cas de symptômes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Ingestion

Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Retirer les prothèses, le cas échéant. Si le produit a été avalé et que la personne exposée est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Arrêtez si la personne exposée se sent malade car vomir peut être dangereux. Ne pas faire vomir. Si le vomissement survient, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes. Maintenez les voies respiratoires ouvertes. Desserrez les vêtements serrés comme un col, une cravate, une ceinture ou un élastique.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne qui porte secours de pratiquer le bouche-à-bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes****Yeux**

Provoque une sévère irritation des yeux. La surexposition peut provoquer les effets indésirables suivants. Douleur. Irritation. Arrosage. Rougeur.

Cutané(e)

Provoque une irritation cutanée. La surexposition peut provoquer les effets indésirables suivants. Irritation. Rougeur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Note au médecin**

Traiter les symptômes. Contacter immédiatement un spécialiste du traitement antidote si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Agent chimique sec, CO₂, eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool.

Incendie majeur

PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Dangers spécifiques dus au produit chimique**

En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. Liquide et vapeurs inflammables. Les ruissellements vers les égouts peuvent entraîner un danger d'incendie ou d'explosion. En cas d'échauffement se produit une surpression qui peut entraîner une explosion du récipient. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas laisser les eaux de ruissellement de lutte contre l'incendie pénétrer les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers**

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Code d'action d'urgence (EAC)

•3Y

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Autres informations	Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Méthodes de nettoyage	Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Tenir le dos contre le vent. Ne pas laisser les eaux de ruissellement de lutte contre l'incendie pénétrer les égouts ou les cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.
---------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Ne pas avaler. Éviter le rejet dans l'environnement. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Ne pas pénétrer dans les zones de stockage et les espaces confinés à moins d'être correctement ventilés. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas réutiliser le récipient.
Remarques générales en matière d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les zones de restauration. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Protéger de la lumière du jour. Voir la section 10 pour plus d'informations. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éliminer les sources d'ignition. Conserver à l'écart des matériaux suivants. Agents comburants forts. Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus debout pour éviter les fuites. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Utiliser un confinement adapté pour éviter toute contamination de l'environnement.

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 3.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Utilisation(s) particulière(s)**

Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	Union européenne	France
PROPAN-2-OL 67-63-0	-	STEL: 400 ppm STEL: 980 mg/m ³

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle**Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs**

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
REACTION PRODUCTS OF C18 (UNSATURATED) FATTY ACIDS AND DIMETHYL SULFATE AND TRIETHANOLAMINE 1335202-95-3	-	105 mg/kg/day [4] [6]	14.8 mg/m ³ [4] [6]
PROPAN-2-OL 67-63-0	-	888 mg/kg bw/day [4] [6]	500 mg/m ³ [4] [6]

Notes

[4]

Effets systémiques sur la santé.

[6]

À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible**Notes****Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public**

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
REACTION PRODUCTS OF C18 (UNSATURATED) FATTY ACIDS AND DIMETHYL SULFATE AND TRIETHANOLAMINE 1335202-95-3	1.5 mg/kg/day [4] [6]	37.5 mg/kg/day [4] [6]	2.61 mg/m ³ [4] [6]
PROPAN-2-OL 67-63-0	26 mg/kg bw/day [4] [6]	319 mg/kg bw/day [4] [6]	89 mg/m ³ [4] [6]

Notes

[4] Effets systémiques sur la santé.
 [6] À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
REACTION PRODUCTS OF C18 (UNSATURATED) FATTY ACIDS AND DIMETHYL SULFATE AND TRIETHANOLAMINE 1335202-95-3	0.022 mg/l	-	0.002 mg/l	-	-
PROPAN-2-OL 67-63-0	140.9 mg/L	140.9 mg/L	140.9 mg/L	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
REACTION PRODUCTS OF C18 (UNSATURATED) FATTY ACIDS AND DIMETHYL SULFATE AND TRIETHANOLAMINE 1335202-95-3	22.48 mg/kg	2.248 mg/kg	2.96 mg/l	4.483 mg/kg	-
PROPAN-2-OL 67-63-0	552 mg/kg sediment dw	552 mg/kg sediment dw	2251 mg/L	28 mg/kg soil dw	160 mg/kg food

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Aucune information disponible.

**Équipement de protection
individuelle****Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
	Porter des gants de protection en caoutchouc butyle		> 8 heures
	Porter des gants de protection en Viton™		> 8 heures
	Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile		> 8 heures
	Porter des gants de protection en Néoprène™		> 8 heures

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau.
 Chaussures antistatiques. Tablier de protection chimique.

Protection respiratoire

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.

Remarques générales en matière

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant chaque pause

ingrédients.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produira.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Inflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles, décharge statique et chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation L'inhalation de vapeurs à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
REACTION PRODUCTS OF C18 (UNSATURATED) FATTY ACIDS AND DIMETHYL	> 2000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-

SULFATE AND TRIETHANOLAMINE			
PROPAN-2-OL	5045 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	> 25 mg/L (Rat) 6h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

REACTION PRODUCTS OF C18 (UNSATURATED) FATTY ACIDS AND DIMETHYL SULFATE AND TRIETHANOLAMINE (1335202-95-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Provoque une irritation cutanée

PROPAN-2-OL (67-63-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)			non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

REACTION PRODUCTS OF C18 (UNSATURATED) FATTY ACIDS AND DIMETHYL SULFATE AND TRIETHANOLAMINE (1335202-95-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Provoque une sévère irritation des yeux

PROPAN-2-OL (67-63-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin				Provoque une sévère irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée N'est pas un sensibilisant cutané.

REACTION PRODUCTS OF C18 (UNSATURATED) FATTY ACIDS AND DIMETHYL SULFATE AND TRIETHANOLAMINE (1335202-95-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

PROPAN-2-OL (67-63-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	Négatif
			Aucun signe de sensibilisation respiratoire n'a été rapporté.

Mutagénicité sur les cellules germinales Non mutagène.

Informations sur les composants

REACTION PRODUCTS OF C18 (UNSATURATED) FATTY ACIDS AND DIMETHYL SULFATE AND TRIETHANOLAMINE (1335202-95-3)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 471 : Essai de mutation réverse sur des bactéries	in vitro Bactéries	Négatif
Essai OCDE n° 476 : Essai in vitro de mutation génique sur des cellules de mammifères utilisant les gènes Hprt et xprr	in vitro Mammifère	Négatif
OCDE, essai n° 473 : Essai d'aberration chromosomique in vitro chez les mammifères	in vitro Mammifère	Négatif

PROPAN-2-OL (67-63-0)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 471 : Essai de mutation réverse sur des bactéries	in vitro Test d'Ames	Négatif
Essai OCDE n° 476 : Essai in vitro de mutation génique sur des cellules de mammifères utilisant les gènes Hprt et xprr	in vitro	Négatif
OCDE, essai n° 474 : test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères	Souris	Négatif

Cancérogénicité

Aucune information disponible.

Informations sur les composants

PROPAN-2-OL (67-63-0)

Méthode	Espèce	Résultats
		N'a pas provoqué de cancer chez les animaux de laboratoire.
OCDE, essai n° 451 : Études de cancérogénèse	Rat	Négatif

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

PROPAN-2-OL (67-63-0)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 415 : Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération		Ce produit ne présente pas de dangers connus ou supposés pour la reproduction
OCDE, essai n° 414 : Étude de la toxicité pour le développement prénatal NOAEL	Rat	= 596 mg/kg/day Négatif

STOT - exposition unique

Aucune information disponible.

PROPAN-2-OL (67-63-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Peut provoquer somnolence ou vertiges

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible.

PROPAN-2-OL (67-63-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
CSENO	Rat	Inhalation Vapeurs	>= 5000 ppm		

Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

REACTION PRODUCTS OF C18 (UNSATURATED) FATTY ACIDS AND DIMETHYL SULFATE AND TRIETHANOLAMINE (1335202-95-3)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance	Algues	CE50	2.14 mg/L	72 heures	
EU Method C.2	Daphnia magna	CE50	2.23 mg/L	48 heures	
OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë	Poisson	CL50	1.91 mg/L	96 heures	
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance	Algues	CE10	1.48 mg/L	72 heures	
OCDE, essai n° 211 : Daphnia magna, essai de reproduction	Daphnia magna	CE10	0.346 mg/L	21 jours	
OCDE, essai n° 210 : Poisson, essai de toxicité aux premiers stades de la vie	Poisson	NOEC	0.224 mg/L	30 jours	

PROPAN-2-OL (67-63-0)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate	Daphnia magna	CE50	9714 - 10000 mg/L	24 heures	
	Scenedesmus quadricauda	IC3	1800 mg/L	168 heures	
OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë	Pimephales promelas	CL50	9640 mg/L	96 heures	
DIN 38412 Part 8	Pseudomonas putida	NOEC	>1050 mg/L	16 heures	

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Ce tensioactif est conforme aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE)

n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données permettant d'étayer cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États membres et seront mises à leur disposition, à leur demande directe ou à la demande d'un fabricant de détergents.

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
ECETOC Technical Report No. 28 (Evaluation of Anaerobic Biodegradation)	56 jours	Biodégradation > 70 %	

REACTION PRODUCTS OF C18 (UNSATURATED) FATTY ACIDS AND DIMETHYL SULFATE AND TRIETHANOLAMINE (1335202-95-3)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
ECETOC Technical Report No. 28 (Evaluation of Anaerobic Biodegradation)	56 jours	Biodégradation > 70 %	Facilement biodégradable
	28 jours	Biodégradation > 60 %	Facilement biodégradable

PROPAN-2-OL (67-63-0)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
			Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
PROPAN-2-OL	0.05

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol insoluble.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
REACTION PRODUCTS OF C18 (UNSATURATED) FATTY ACIDS AND DIMETHYL SULFATE AND TRIETHANOLAMINE	La substance n'est pas PBT/vPvB
PROPAN-2-OL	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

14.1	Numéro UN ou numéro d'identification	UN1993
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (PROPAN-2-OL)
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4	Groupe d'emballage	III
14.5	Dangers pour l'environnement	Non
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
	Dispositions spéciales	A3
	Code ERG	3L

IMDG

14.1	Numéro UN ou numéro d'identification	UN1993
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (PROPAN-2-OL)
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4	Groupe d'emballage	III
14.5	Dangers pour l'environnement	Non
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
	Dispositions spéciales	223, 274, 955
	N° d'urgence	F-E, S-E
14.7	Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucune information disponible

RID

14.1	Numéro UN ou numéro d'identification	UN1993
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (PROPAN-2-OL)
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4	Groupe d'emballage	III
14.5	Dangers pour l'environnement	Non
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
	Dispositions spéciales	274, 601
	Code de classification	F1

ADR

14.1	Numéro UN ou numéro d'identification	UN1993
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (PROPAN-2-OL)
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4	Groupe d'emballage	III
14.5	Dangers pour l'environnement	Non
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
	Dispositions spéciales	274, 601
	Code de classification	F1
	Code de restriction en tunnel	(D/E)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales**

Nom chimique	Numéro RG, France
PROPAN-2-OL 67-63-0	RG 84

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
PROPAN-2-OL - 67-63-0	40. 75.	-

Nom chimique	Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)
PROPAN-2-OL - 67-63-0	Type de produits 2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux Type de produits 4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux Type de produits 1 : Hygiène humaine

[illegible]

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Remarque sur la révision **Sections de la FDS mises à jour 1**

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
Agence de protection de l'environnement des États-Unis
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Préparée par Lisa Bland

Préparée par

Remplace la date 19-mai-2025

Date de révision 04-juin-2025

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Nom chimique	Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119472309-33-XXXX
Numéro CAS	1335202-95-3, 94095-35-9
CE n° (numéro d'index UE)	931-216-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Fabrication de substance
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1 - Fabrication de substances
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	<= 10000
Unités	tonnes/an

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 100000
Unités	kg/d

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	> 2000 m3/d
Efficacité d'élimination (totale)	91.70%

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j
-----------	---

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.022 mg/l
Sédiments d'eau douce	22.48 mg/kg dwt
Eau de mer	0.002 mg/l
Sédiments marins	2.248 mg/kg dwt
Terrestre	4.483 mg/kg dwt
Impact sur le traitement des eaux usées	2.96 mg/l

Méthode de calcul

Modèle CHESAR utilisé

Remarques

Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	105 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	14.8 mg/m ³
Consommateur – orale, long terme – systémique	1.5 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	37.5 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	2.61 mg/m ³

Méthode de calcul

Modèle CHESAR utilisé

Remarques

Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Nom chimique	Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119472309-33-XXXX
Numéro CAS	1335202-95-3, 94095-35-9
CE n° (numéro d'index UE)	931-216-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Formule
Type	Worker Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de produit	PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	< 10000
Unités	tonnes/an

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	< 100000
Unités	kg/d

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	> 2000 m3/d
Efficacité d'élimination (totale)	91.70%

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle

protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

l'évaluation de la santé	Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.022 mg/l
Sédiments d'eau douce	22.48 mg/kg dwt
Eau de mer	0.002 mg/l

Sédiments marins	2.248 mg/kg dwt
Terrestre	4.483 mg/kg dwt
Impact sur le traitement des eaux usées	2.96 mg/l

Méthode de calcul	Modèle CHESAR utilisé
Remarques	Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	105 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	14.8 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	1.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	37.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	2.61 mg/m ³

Méthode de calcul	Modèle CHESAR utilisé
Remarques	Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Nom chimique	propan-2-ol
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457558-25-XXXX
Numéro CAS	67-63-0
CE n° (numéro d'index UE)	200-661-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Formule
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux
-------------	--

	réglementations locales et/ou nationales en vigueur
--	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	140.9 mg/l
Sédiments d'eau douce	552 mg/kg dw
Eau de mer	140.9 mg/l
Sédiments marins	552 mg/kg dw
Terrestre	28 mg/kg dw
Impact sur le traitement des eaux usées	2251 mg/l

Remarques

Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	888 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	500 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	26 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	319 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	89 mg/m ³

Méthode de calcul

Modèle ECETOC TRA utilisé

Remarques

Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Nom chimique	propan-2-ol
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457558-25-XXXX
Numéro CAS	67-63-0
CE n° (numéro d'index UE)	200-661-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Produits de lavage et de nettoyage
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée
-------------------------	---

	maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure) Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la

	température ambiante, sauf indication contraire
--	---

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce	140.9 mg/l
Sédiments d'eau douce	552 mg/kg dwt
Eau de mer	140.9 mg/l
Sédiments marins	552 mg/kg dwt
Terrestre	28 mg/kg dwt
Impact sur le traitement des eaux usées	2251 mg/l

Remarques Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	888 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	500 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	26 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	319 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	89 mg/m ³

Méthode de calcul Modèle ECETOC TRA utilisé

Remarques Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Nom chimique	propan-2-ol
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457558-25-XXXX
Numéro CAS	67-63-0
CE n° (numéro d'index UE)	200-661-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Produits de lavage et de nettoyage
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation adaptée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation adaptée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation adaptée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation adaptée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation adaptée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation adaptée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation adaptée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

l'évaluation de la santé	Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation adaptée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	140.9 mg/l
Sédiments d'eau douce	552 mg/kg dwt
Eau de mer	140.9 mg/l
Sédiments marins	552 mg/kg dwt
Terrestre	28 mg/kg dwt
Impact sur le traitement des eaux usées	2251 mg/l

Remarques Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	888 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	500 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	26 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	319 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	89 mg/m ³

Méthode de calcul Modèle ECETOC TRA utilisé
Remarques Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Nom chimique	Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119472309-33-XXXX
Numéro CAS	1335202-95-3, 94095-35-9
CE n° (numéro d'index UE)	931-216-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Formule
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de produit	PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Secteurs d'utilisation	SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	< 600
Unités	tonnes/an

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	< 6000
Unités	kg/d

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	> 2000 m3/d
Efficacité d'élimination (totale)	91.70%

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j
-----------	---

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

dispersion et l'exposition	
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.022 mg/l
Sédiments d'eau douce	22.48 mg/kg dwt
Eau de mer	0.002 mg/l
Sédiments marins	2.248 mg/kg dwt
Terrestre	4.483 mg/kg dwt
Impact sur le traitement des eaux usées	2.96 mg/l

Méthode de calcul	Modèle CHESAR utilisé
Remarques	Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	105 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	14.8 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	1.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	37.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	2.61 mg/m ³

Méthode de calcul	Modèle CHESAR utilisé
Remarques	Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Nom chimique	Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119472309-33-XXXX
Numéro CAS	1335202-95-3, 94095-35-9
CE n° (numéro d'index UE)	931-216-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Formule
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de produit	PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Quantités utilisées

Type	Quantité quotidienne pour les utilisations à grande dispersion
Valeur	0.33
Unités	kg/d

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Efficacité d'élimination (totale)	91.70%

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.022 mg/l
Sédiments d'eau douce	22.48 mg/kg dwt
Eau de mer	0.002 mg/l
Sédiments marins	2.248 mg/kg dwt
Terrestre	4.483 mg/kg dwt
Impact sur le traitement des eaux usées	2.96 mg/l

Méthode de calcul

Modèle CHESAR utilisé

Remarques

Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	105 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	14.8 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	1.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	37.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	2.61 mg/m ³

Méthode de calcul

Modèle CHESAR utilisé

Remarques

Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Nom chimique	Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119472309-33-XXXX
Numéro CAS	1335202-95-3, 94095-35-9
CE n° (numéro d'index UE)	931-216-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Fabrication de textiles, cuir, fourrure
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication
Catégories de produit	
Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
------	------------------------

Valeur	<= 240
Unités	tonnes/an

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 12000
Unités	kg/d

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	> 2000 m3/d
Efficacité d'élimination (totale)	91.70%

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j
-----------	---

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)

vers le travailleur	sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements

contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) sans ventilation par échappement localisée
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.022 mg/l
Sédiments d'eau douce	22.48 mg/kg dwt
Eau de mer	0.002 mg/l
Sédiments marins	2.248 mg/kg dwt
Terrestre	4.483 mg/kg dwt
Impact sur le traitement des eaux usées	2.96 mg/l

Méthode de calcul

Modèle CHESAR utilisé

Remarques

Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	105 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	14.8 mg/m ³
Consommateur – orale, long terme – systémique	1.5 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	37.5 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	2.61 mg/m ³

Méthode de calcul

Modèle CHESAR utilisé

Remarques

Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Nom chimique	propan-2-ol
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457558-25-XXXX
Numéro CAS	67-63-0
CE n° (numéro d'index UE)	200-661-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation dans les produits de nettoyage
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de produit	PC3 - Produits d'assainissement de l'air PC4 - Produits antigel et de dégivrage PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides) PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC9c - Peintures au doigt PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux
Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des consommateurs

Catégories de produits [PC]	PC3 - Produits d'assainissement de l'air
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Quantités utilisées	13.800 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures de gestion des risques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de produits [PC]	PC4 - Produits antigel et de dégivrage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Quantités utilisées	13.800 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures de gestion des risques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de produits [PC]	PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Quantités utilisées	13.800 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures de gestion des risques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Quantités utilisées	13.800 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures de gestion des risques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de produits [PC]	PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Quantités utilisées	13.800 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures de gestion des risques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de produits [PC]	PC9c - Peintures au doigt
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Quantités utilisées	13.800 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures de gestion des risques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de produits [PC]	PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Quantités utilisées	13.800 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures de gestion des risques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de produits [PC]	PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Quantités utilisées	13.800 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures de gestion des risques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de produits [PC]	PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide

Quantités utilisées	13.800 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures de gestion des risques	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce	140.9 mg/l
Sédiments d'eau douce	552 mg/kg dwt
Eau de mer	140.9 mg/l
Sédiments marins	552 mg/kg dwt
Terrestre	28 mg/kg dwt
Impact sur le traitement des eaux usées	2251 mg/l

Remarques Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	888 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	500 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	26 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	319 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	89 mg/m ³

Méthode de calcul Modèle ECETOC TRA utilisé
Remarques Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Nom chimique	propan-2-ol
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457558-25-XXXX
Numéro CAS	67-63-0
CE n° (numéro d'index UE)	200-661-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Cosmétiques, produits de soins personnels
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de produit	PC28 - Parfums, produits parfumés PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des consommateurs

Catégories de produits [PC]	PC28 - Parfums, produits parfumés
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Catégories de produits [PC]	PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication

en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce	140.9 mg/l
Sédiments d'eau douce	552 mg/kg dwt
Eau de mer	140.9 mg/l
Sédiments marins	552 mg/kg dwt
Terrestre	28 mg/kg dwt
Impact sur le traitement des eaux usées	2251 mg/l

Remarques Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	888 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	500 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	26 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	319 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	89 mg/m ³

Méthode de calcul Modèle ECETOC TRA utilisé
Remarques Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Nom chimique	propan-2-ol
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457558-25-XXXX
Numéro CAS	67-63-0
CE n° (numéro d'index UE)	200-661-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation en laboratoire
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 15 minutes
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation adaptée Manipuler la substance en système fermé
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

l'évaluation de la santé	Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 15 minutes
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation adaptée Manipuler la substance en système fermé
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	140.9 mg/l
Sédiments d'eau douce	552 mg/kg dwt
Eau de mer	140.9 mg/l
Sédiments marins	552 mg/kg dwt
Terrestre	28 mg/kg dwt
Impact sur le traitement des eaux usées	2251 mg/l

Remarques Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	888 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	500 mg/m ³
Consommateur – orale, long terme – systémique	26 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	319 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	89 mg/m ³

Méthode de calcul

Modèle ECETOC TRA utilisé

Remarques

Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les

mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Nom chimique	propan-2-ol
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457558-25-XXXX
Numéro CAS	67-63-0
CE n° (numéro d'index UE)	200-661-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation en laboratoire
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 15 minutes
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation adaptée Manipuler la substance en système fermé
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

dispersion et l'exposition	
Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Volatilité	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 15 minutes
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation adaptée Manipuler la substance en système fermé
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Protection respiratoire sans objet
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	140.9 mg/l
Sédiments d'eau douce	552 mg/kg dwt
Eau de mer	140.9 mg/l
Sédiments marins	552 mg/kg dwt
Terrestre	28 mg/kg dwt
Impact sur le traitement des eaux usées	2251 mg/l

Remarques Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	888 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	500 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	26 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	319 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	89 mg/m ³

Méthode de calcul Modèle ECETOC TRA utilisé
Remarques Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Nom chimique	Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119472309-33-XXXX
Numéro CAS	1335202-95-3, 94095-35-9
CE n° (numéro d'index UE)	931-216-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Formule
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Catégories de produit	PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
Nom du produit	TETRANYL CAR/AO
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Quantités utilisées

Type	Quantité quotidienne pour les utilisations à grande dispersion
Valeur	6
Unités	kg/d

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Efficacité d'élimination (totale)	91.70%

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des consommateurs	
Catégories de produits [PC]	PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires
(Sous-)Catégories de produit	Cire
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Quantités utilisées	550 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 événements par jour
Mesures de gestion des risques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Catégories de produits [PC]	PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires
(Sous-)Catégories de produit	Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)
Englobe les concentrations jusqu'à	0.5%
Quantités utilisées	4 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 événements par jour
Mesures de gestion des risques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Catégories de produits [PC]	PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Quantités utilisées	140 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.167 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1.4 événements par jour
Mesures de gestion des risques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Catégories de produits [PC]	PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures de gestion des risques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.022 mg/l
Sédiments d'eau douce	22.48 mg/kg dwt
Eau de mer	0.002 mg/l
Sédiments marins	2.248 mg/kg dwt
Terrestre	4.483 mg/kg dwt
Impact sur le traitement des eaux usées	2.96 mg/l

Méthode de calcul

Modèle CHESAR utilisé

Remarques

Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	105 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	14.8 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	1.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	37.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	2.61 mg/m ³

Méthode de calcul

Modèle CHESAR utilisé

Remarques

Pour plus d'informations, contacter psr@kao.es

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.